

des problèmes financiers. M. Barton a également élaboré deux propositions émanant du Comité consultatif afin de renforcer le Programme. Voici donc des extraits de la déclaration faite par M. Barton sur le Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe.

Depuis sa création en 1968, le Programme a été très utile en accordant des bourses à des jeunes de l'Afrique du Sud, de la Rhodésie et de la Namibie qui, après avoir acquis la formation nécessaire, fourniront à leur pays la main-d'oeuvre qualifiée qui leur permettra d'accéder à l'indépendance et d'instaurer la règle de la majorité. En outre, le Programme continue d'accorder des bourses à des étudiants de l'Angola, du Cap-Vert, de la Guinée-Bissau, du Mozambique et de Sao Tomé-et-Principe. Depuis le début du Programme, 21 États ont offert des bourses à des étudiants d'Afrique australe pour qu'ils acquièrent une formation dans leur propre pays. Parmi les boursiers de l'UNETPSA, 56 pour cent suivent des cours dans des universités africaines. Les autres fréquentent des établissements en Asie, en Europe et en Amérique du Nord en raison des limites de la capacité d'accueil d'étudiants étrangers dans un grand nombre d'établissements africains et de l'existence de besoins en formation dans des domaines où les universités africaines n'oeuvrent pas.

Toutefois, Monsieur le Président, il y aurait omission de ma part si je n'évoquais pas les problèmes financiers auxquels continue à faire face le Programme par suite du flux ininterrompu de jeunes de l'Afrique australe qui cherchent à obtenir l'asile politique et des possibilités de s'instruire dans des États voisins. En raison de la conjoncture politique en Afrique du Sud, en Rhodésie et en Namibie, le Programme a reçu 3 082 demandes de candidats qualifiés en 1977-1978, ce qui représente un accroissement de 53 pour cent par rapport à l'année précédente. En outre, le coût moyen d'une bourse dans les divers pays d'accueil a presque doublé, ce qui a imposé un fardeau financier au Programme, qui a dû, à l'occasion, octroyer des bourses partielles de façon à venir en aide au plus grand nombre possible de candidats. Sans laisser entendre, Monsieur le Président, que le programme devrait s'amplifier indéfiniment, je crois que tous les gouvernements intéressés doivent faire davantage d'efforts si l'on tient à ce que le programme remplisse sa mission, c'est-à-dire permettre à des jeunes de l'Afrique australe d'avoir accès à des possibilités d'instruction et de formation qui leur seraient fermées autrement.

Monsieur le Président, le Comité consultatif du Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe a décidé, lors de sa vingt-sixième réunion tenue le 30 octobre 1978, que, vu l'exode de nombreux jeunes étudiants d'Afrique australe dans les États voisins, et vu l'accroissement de la taille et de la portée du Programme, il serait souhaitable de renforcer une fois de plus le Programme en nommant au sein du comité consultatif un petit nombre de nouveaux membres choisis par le Président de l'Assemblée générale. A cet égard, on pourrait choisir de nouveaux membres parmi les principaux pays donateurs et pays d'accueil des étudiants qui participent à ce Programme.

Comme la situation s'est modifiée dans toute l'Afrique australe depuis la première évaluation locale du Programme qui a eu lieu en 1975, le Comité a aussi décidé de demander à l'Assemblée générale de nommer une équipe de quatre ou cinq membres chargés, de concert avec le Secrétaire général, de procéder à une deuxième évaluation locale du Programme et d'offrir de meilleures possibilités éducationnelles pour ainsi répondre aux demandes croissantes que subissent les ressources du Programme.